### PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

#### **HEURES D'AUDIENCE**

## AUDIENCE DU 7 FÉVRIER 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

### **DOSSIER R-4177-2021**

ÉNERGIR – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. a compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M° Simon Turmel (Président de la formation), de même que M° Louise Rozon et M. Pierre Dupont

L'avocate de la Régie est Me Amélie Cardinal

La **demanderesse** est :

#### ÉNERGIR

Représentée par Me Vincent Locas

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

## ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

**Représentée par** Me Hélène Sicard

## ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par Me Nicolas Dubé

# ASSOCIATION HOTELLERIE QUEBEC ET L'ASSOCIATION RESTAURATION QUEBEC (AHQ-ARQ)

Représentée par Me Steve Cadrin

#### FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par Me André Turmel

# STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représentée par : Me Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 12 Début pause lunch 12 h 00 Reprise à : 13 h 05 Fin de l'audience : 15 h 00